



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Électricité et mécanique

Bachelier en Automobile
Bachelier en Automatisation

Institut Reine Astrid de Mons –
Enseignement de Promotion Sociale
(IRAM PS)

Annaïg COLET
Haïfa SALLEM
Chloé BLOMMAERT

30 juin 2025

Table des matières

| | |
|--|----|
| Électricité et mécanique : Institut Reine Astrid de Mons – Enseignement de Promotion Sociale | 3 |
| Synthèse | 4 |
| Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale..... | 6 |
| Critère Programme..... | 7 |
| Critère Qualité | 15 |
| Conclusion | 19 |
| Droit de réponse de l'établissement..... | 20 |

Électricité et mécanique : Institut Reine Astrid de Mons – Enseignement de Promotion Sociale

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2024-2025 à l'évaluation continue des bacheliers en Automobile et en Automatisation dans le cadre du *cluster* « Électricité et mécanique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2018-2019.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a réalisé une visite *in situ* le 3 février 2025 à l'Institut Reine Astrid de Mons – Enseignement de Promotion Sociale. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenues les expertes après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit les bacheliers en Automobile et en Automatisation, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète des deux programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2018-2019 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques aux programmes ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des expertes tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel transversal et enseignant, les étudiant·es et les alumni qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Annaïg Colet, experte en gestion de la qualité, présidente du comité
- Haïfa Sallem, experte paire
- Chloé Blommaert, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des expert·es est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Équipe dirigeante dynamique et unie
- Création pertinente de la fonction de coordinateur·rices de section
- Renforcement judicieux des partenariats
- Coordination pédagogique renforcée
- Équipe pédagogique professionnelle et active
- Réflexion active sur le processus de validation de l'épreuve intégrée (EI) et des stages
- Analyse des abandons et actions de soutien pour les éviter

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Disparition des évaluations des enseignements par les étudiant·es (EEE)
- Démarche qualité peu formelle
- Faible intégration des étudiant·es à la culture qualité
- Absence de mobilité estudiantine
- Procédure de dispense non équitable
- Absence de réseau alumni
- Contacts professionnels personnel dépendants
- Démarche qualité principalement portée par la CQ avec le soutien de la direction

OPPORTUNITÉS

- Seul établissement en horaire décalé à proposer les bacheliers en Automobile et en Automatisation
- Localisation de l'établissement au centre d'un campus actif
- Formation reconnue par le monde professionnel (secteur en pénurie)

MENACES

- Faible nombre d'étudiant·es diplômé·es
- Étudiant·es embauché·es avant la sortie
- Augmentation d'étudiant·es non éligibles à l'EI

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Créer un réseau alumni.
- 2 Centraliser les partenariats avec le monde professionnel, afin de les rendre moins personnel dépendants.
- 3 Continuer de soutenir les étudiant·es en fin de cursus, afin de les aider à le finaliser.
- 4 Homogénéiser le processus de dispense de cours et de stages.
- 5 Formaliser les actions qualité entreprises, en déposant par exemple les procès-verbaux (PV) des différentes réunions réalisées tout au long de l'année sur une plateforme accessible à l'ensemble des parties prenantes.

Présentation de l'établissement et des programmes évalués

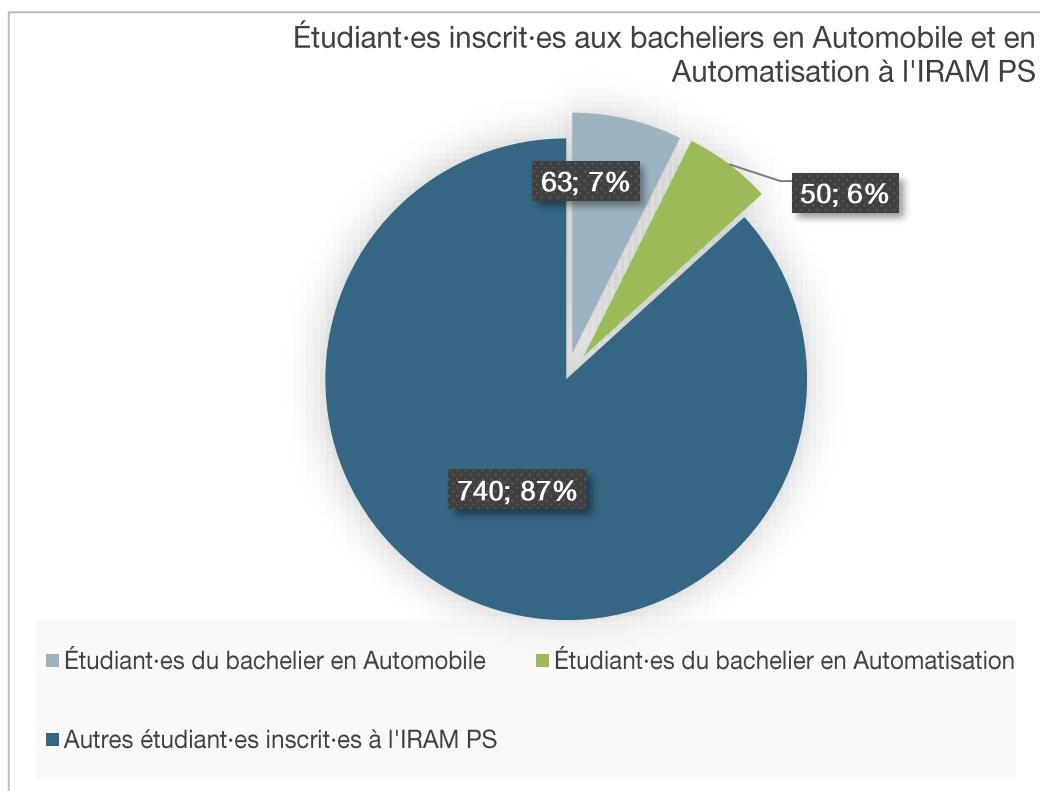
L'Institut Reine Astrid de Mons – Enseignement de Promotion Sociale (IRAM PS) est un établissement d'enseignement pour adultes. L'IRAM PS est membre de la Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique (FEProSoC) et du Pôle hainuyer, qui rassemble les établissements d'enseignement supérieur de la province du Hainaut.

L'IRAM PS offre des formations relevant à la fois de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Les formations sont organisées sur trois sites distincts. L'un est situé à Braine-le-Comte, tandis que les deux autres sont situés à Mons.

Les formations relevant de l'enseignement supérieur sont organisées sur l'un des deux sites de Mons et, plus précisément, dans les bâtiments de la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa), sur un campus partagé également avec l'Université catholique de Louvain (UCLouvain).

L'IRAM PS organise entre autres sept bacheliers d'enseignement supérieur, parmi lesquels figurent les bacheliers en Automobile et en Automatisation concernés par la présente évaluation. Il est le seul établissement d'enseignement pour adultes à organiser les deux bacheliers mentionnés en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Les deux bacheliers sont en revanche également organisés dans différentes hautes écoles de la FWB.

En 2022-2023, 63 étudiant·es étaient inscrit·es au bachelier en Automobile, tandis que 50 étudiant·es étaient inscrit·es au bachelier en Automatisation à l'IRAM PS. Ces 63 et 50 étudiant·es représentaient respectivement 7% et 6% du nombre total d'étudiant·es inscrit·es à la l'IRAM PS, à savoir 853 étudiant·es².



² Source : données fournies par l'établissement.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation précédente de 2018-2019, le comité relève deux éléments de contexte qu'il importe de souligner.

D'une part, le corps professoral a été fortement renouvelé à la suite de départs à la pension de certains anciens piliers du cursus. Le corps enseignant, stable hors de ces départs naturels, est principalement en contrat temporaire (CDD) renouvelé annuellement et à temps partiel (0,25 ETP en moyenne).

D'autre part, la population étudiante est faible, mais stable et très masculine, avec un nombre de femmes dans le cursus constant au fil des ans.

Critère Programme

Dans le respect de l'autonomie et de la responsabilité des établissements, les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/*cluster*, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement auprès des parties prenantes, internes et externes, est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Retour réflexif et nouveau plan d'action au regard du diagnostic actuel

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 1 Le comité atteste que la direction est constamment en réflexion pour améliorer les programmes. À budget constant, la direction essaie de regrouper certaines heures pour dégager de petites bulles financières et mettre en place des moyens supplémentaires pour améliorer les programmes (coordinateur·rices de section, conseillère à la vie étudiante, personne dédiée aux relations externes et organisation d'évènements comme des visites d'entreprises entre autres).
- 2 La direction et la coordinatrice qualité (CQ) mènent un travail de veille d'ampleur. Ce travail porte principalement sur le décrochage et sur la non-diplomation des étudiant·es, entendus comme une préoccupation majeure. L'objectif de l'établissement est de diplômer au maximum les étudiant·es. Il met ainsi en place différentes actions afin d'améliorer la réussite des étudiant·es.

Pertinence des programmes

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 3 La majorité des enseignant·es engagé·es dans les deux programmes sont actif·ves dans le monde professionnel et ont une activité professionnelle principale en plus de leur charge de cours à l'IRAM PS. Cette activité professionnelle les invite à mettre continuellement à jour leurs compétences et à les adapter aux réalités du terrain. Elle permet aussi d'assurer une actualisation permanente des contenus enseignés dans les deux programmes et une intégration d'enseignements pratiques et de scénarios pédagogiques en lien avec les évolutions technologiques des métiers visés par les deux formations.
- 4 S'il·elles sont toujours actif·ves dans le monde professionnel, il arrive que les enseignant·es fassent aussi appel à un·e spécialiste d'un domaine spécifique, afin qu'il·elle assure une séance de cours. Ces intervenant·es extérieur·es, invité·es de façon ponctuelle, sont également de nature à assurer la pertinence des contenus enseignés et à renforcer les liens entre les formations et le monde professionnel.

- 5 Les deux sections maintiennent des contacts avec les alumni par le biais des stages et des épreuves intégrées (EI), où il·elles sont sollicité·es comme membres de jury. En revanche, ces initiatives restent locales et personnel dépendantes. Les différentes actions menées (sollicitations dans les jurys, tableaux de bord, etc.) ne constituent pas en effet à l'heure actuelle un véritable réseau d'alumni, utile au pilotage stratégique de l'établissement.
- 6 Les deux sections entretiennent des partenariats étroits avec le monde professionnel, renforcés par ailleurs par la proximité géographique dont jouit l'établissement avec les sites partenaires. Dans le bachelier en Automobile, des collaborations entre autres avec EDUCAM, AUTOTECH, les Instituts Saint-Luc et différents centres de compétences (CDC) ou de technologie avancée (CTA) permettent non seulement de proposer aux étudiant·es des formations certifiantes comme la HEV1, la HEV2, la climatisation, mais aussi de leur donner accès à du matériel de qualité, utile à l'approche pratique de la formation. Plus largement, des réflexions sont menées pour que les étudiant·es puissent effectuer des stages avec EDUCAM, ce qui permettrait d'augmenter la pratique dans la formation et de s'assurer qu'elle est adaptée aux métiers visés. Dans le bachelier en Automatisation, les étudiant·es ont également l'occasion de réaliser des travaux pratiques aux Instituts Saint-Luc et de suivre des cours réalisés en partenariat avec le centre Technocampus. Si les partenariats apparaissent ainsi indéniables, il faut toutefois reconnaître qu'ils restent majoritairement personnel dépendants, dans la mesure où ils reposent sur des collaborations établies de façon locale par l'un·e ou l'autre enseignant·e de chacune des deux formations. Cette spécificité apparaît aux yeux du comité comme une faiblesse, car elle présente un risque majeur, à savoir le risque de perdre des partenariats lors de départs d'enseignant·es. La nouvelle base de données de ces contacts, en cours de construction par le chargé des relations entreprises sur l'outil OODOO, devrait progressivement permettre de partager les informations relatives aux partenariats et de combler le manque observé.
- 7 Si la mobilité internationale apparaissait dans le plan d'action initial, elle n'apparaît plus dans le nouveau plan d'action, ce qui invite à penser qu'elle constitue désormais un projet enterré. La mobilité permet pourtant une opportunité d'expériences, l'adaptation et l'acquisition d'une autonomie pertinente pour appréhender le monde professionnel, avec un regard différent acquis par cette ouverture d'esprit. De manière générale, le comité reconnaît que l'enseignement pour adultes, dont les cours sont donnés en horaire décalé à des étudiant·es ayant généralement une activité professionnelle par ailleurs, est difficilement compatible avec ce type d'échange, mais n'est pas impossible.
- 8 La communication externe a été attribuée à une agence en raison d'un manque de ressources internes. La gestion du site web refondu et les publications sur les réseaux sociaux dédiés (Facebook, Instagram), bien actifs, sont désormais gérés uniquement par la direction. Cette communication vise à faire la promotion de l'établissement et des différents programmes qui y sont organisés.
- 9 En ce qui concerne la visibilité de l'établissement non numérique, des journées portes ouvertes sont organisées chaque année. Elles s'accompagnent de publicités dans les journaux, sur les radios et de bâches publicitaires apposées dans des lieux stratégiques. Ces actions visent à informer le public sur les différentes formations proposées par l'établissement et à recruter d'éventuel·les futur·es étudiant·es.

Bonne pratique

Par le renforcement de ses partenariats, l'IRAM PS a mis en place des formations certifiantes, reconnues par le secteur et totalement intégrées aux programmes. L'employabilité des diplômé·es est ainsi augmentée, dans un contexte où les métiers visés par les formations sont considérés comme étant en pénurie.

Cohérence des programmes

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 10 Les fiches descriptives des unités d'enseignement (fiches UE) sont transmises selon le prescrit décrétal, disponibles sur Moodle en tout temps et connues des étudiant·es. Les fiches UE revues annuellement permettent ainsi une meilleure cohérence et cohésion des critères et indicateurs sur lesquels reposent les cours, notamment lorsqu'ils sont délivrés par plusieurs enseignant·es.
- 11 Le comité félicite le corps enseignant pour la diversité des méthodes d'enseignement qu'il propose aux étudiant·es. Le comité note également l'utilisation de plateformes d'apprentissage ludique (Kahoot), de questionnaires à choix multiples (QCM), de devoirs sur table, de classes inversées, de préparation d'évaluations renforcée par des examens blancs. Cette diversité permet une adhésion plus forte des étudiant·es, une validation des acquis plus pertinente et une remise en question des processus d'apprentissage. Ces bonnes pratiques semblent cependant développées à la discréction des professeur·es, qui ne disposent pas d'occasions formelles pour partager plus largement leurs bonnes pratiques.
- 12 L'hybridation des cours est adoptée dans certaines UE et appréciée par les parties prenantes pour l'allègement qu'elle permet. Certain·es professeur·es alternent les semaines en présentiel et en distanciel, étant donné que la réglementation actuelle ne permet pas d'organiser les cours en comodalité. Le comité note toutefois à l'heure actuelle l'absence d'hybridation dans certains cours théoriques, pourtant particulièrement adaptés à l'hybridation.
- 13 Dans les deux bacheliers, les étudiant·es sont tenu·es de réaliser trois stages tout au long de leur formation. D'une durée respective de trois semaines, les trois stages poursuivent des objectifs distincts : (i) l'insertion professionnelle, (ii) l'intégration professionnelle et (iii) le développement. Ils se réalisent théoriquement sur trois années différentes. Dans la pratique, la direction fait preuve de souplesse et donne la possibilité aux étudiant·es qui le souhaitent de cumuler les trois stages, de façon à réaliser un stage unique, plus long de neuf semaines (1x9 semaines au lieu de 3x3 semaines) à la fin de leur parcours de formation. Cette possibilité est saluée par le comité, qui note qu'elle permet de donner plus de sens à la formation en fin de parcours.
- 14 Le comité note que la recherche d'un lieu de stage reste difficile pour les étudiant·es. Lorsque les étudiant·es sont déjà actif·ves dans le domaine étudié, il·elles effectuent la plupart du temps leur·s stage·s dans leur entreprise. La difficulté réside donc principalement pour les étudiant·es qui sont soit en réorientation professionnelle, soit hors du milieu professionnel étudié. Il semble exister une forme de culture de la méritocratie au sein du corps enseignant de l'IRAM PS, frileux à l'idée de communiquer des contacts professionnels aux étudiant·es. Aucune liste de lieux de stage n'est donnée aux étudiant·es, invité·es à trouver eux·illes-mêmes leur·s endroit·s de stage. Une base de données existe toutefois au secrétariat. Elle est disponible en

consultation, mais ne semble pas nécessairement connue des différentes parties prenantes et reste majoritairement à la discréption de la direction. Il existe également une foire aux questions (FAQ) « Comment trouver un stage ? ». Cette FAQ est actuellement en cours de complétude. Deux ateliers vont aussi être montés. Le premier aura pour objectif d'apprendre aux étudiant·es à réaliser un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation. Le deuxième visera à simuler des entretiens et devrait permettre d'aider les étudiant·es dans leur recherche de stage et, à terme, dans leur recherche d'emploi. Ces initiatives sont encouragées par le comité, qui note par ailleurs que l'ouverture, par un changement de loi récent, des CTA aux enseignements pour adultes, sans contrepartie financière, permettra dorénavant aux étudiant·es d'effectuer également leurs stages en leur sein.

- 15 Le comité note que les promoteur·rices ne rendent pas systématiquement visite à leurs stagiaires sur leur lieu de stage. Cela réduit les opportunités de créer des contacts pérennes avec les entités d'accueil et d'offrir un suivi personnalisé aux étudiant·es-stagiaires.
- 16 Chaque stage donne lieu à la rédaction d'un rapport, dont les attendus sont formalisés dans un canevas accessible aux étudiant·es. Le comité note toutefois que le canevas reste majoritairement orienté sur le fond, et beaucoup moins sur la forme, dans la mesure où il manque de consignes précises relatives par exemple à la police d'écriture à utiliser dans le rapport, à la taille des sous-titres du rapport, etc. Ces choix sont donc laissés à la discréption des étudiant·es. Par ailleurs, le comité note que, lorsqu'un·e étudiant·e est dispensé·e d'un stage, il lui est tout de même demandé de fournir un rapport. Le comité s'interroge sur la pertinence de ce rapport, basé sur une expérience n'ayant pas été suivie de façon régulière par le·a promoteur·rice.
- 17 Au rapport de stage s'ajoutent les évaluations intermédiaires ayant récemment été mises en place dans le bachelier en Automatisation, dans le but d'assurer un suivi plus régulier des étudiant·es-stagiaires et d'augmenter le nombre de rapports de stage rendus dans les temps. Dans le même bachelier, les étudiant·es sont également tenu·es de remplir un carnet de stage hebdomadaire, devant à terme les aider à construire leur rapport de stage final. Ces différentes initiatives participent du suivi accordé aux étudiant·es-stagiaires.
- 18 Le rapport de stage et l'EI représentent deux exercices différents, même si leurs sujets sont la plupart du temps liés. L'EI demande à être comprise comme une épreuve au long cours, donnant lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance orale. Elle fait l'objet d'un accompagnement précis. Différents guides méthodologiques (parmi lesquels figure un guide des normes APA, utile à la réalisation de la bibliographie) sont mis à la disposition des étudiant·es. Un·e promoteur·rice interne est désigné·e pour le suivi de chaque EI. De plus, des séances d'information sont organisées par la conseillère à la vie étudiante. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) a aussi été étayé de manière très pragmatique sur les conditions d'usage de l'intelligence artificielle (IA) et sur leur déclaration formelle dans tout travail, dans le respect de la législation en vigueur.
- 19 Si l'EI fait ainsi l'objet d'un accompagnement précis, le comité note que le nombre d'étudiant·es non éligibles à l'EI est actuellement en augmentation. La CQ mène un travail d'analyse des taux de réussite et d'échecs à l'EI et, plus largement, des taux d'abandons de cursus, dans le but d'identifier et d'actionner les bons leviers. La direction participe également activement à des groupes de travail pour trouver des solutions concrètes pour augmenter la diplomation des étudiant·es et pour limiter les décrochages. Ce travail pourrait conduire à une révision des attentes de l'EI.

20 Le comité constate l'absence de projet collaboratif au sein des deux programmes, même si l'envie semble présente. Ces projets permettraient de favoriser une cohésion de groupes intra, inter et extra-institutionnelle sur un objectif commun visant à concrétiser les connaissances acquises lors d'un évènement concret (Greenpower, Robotix, etc.).

Bachelier en Automobile

- 21 Le niveau de mathématiques reste problématique. Pour éviter les abandons précoces, la section a choisi de déplacer les mathématiques en bloc 2. Après retour d'expérience, il semblerait qu'elles soient toutefois plus judicieuses en bloc 1. Une réflexion est en cours pour essayer de mettre en parallèle les notions mathématiques et leur application dans les matières techniques. Cette méthode, beaucoup plus pragmatique qu'un cours magistral de mathématiques, devrait permettre de pallier l'absence de remédiation en mathématiques, dont la mise en place n'est actuellement pas envisageable, faute de moyens financiers.
- 22 Le comité note qu'un équilibre est à trouver entre la théorie et la pratique dans le parcours de formation. Si le programme est régulièrement revu, l'agencement actuel des cours ne semble pas toujours permettre de voir la théorie nécessaire avant les stages pratiques et pourrait par conséquent bloquer le développement des compétences des étudiant·es en stage. Il arrive que des étudiant·es soient confronté·es en stage à des notions non encore apprises. Pour exemple, il est attendu que les étudiant·es réalisent leur stage de bloc 2 en carrosserie. Or, le cours de carrosserie lié est actuellement donné en bloc 3. Une inadéquation de l'agencement du cursus crée un décalage entre la théorie et la pratique, même si le stage demande souvent aux étudiant·es plus une observation de la pratique qu'une véritable mise en pratique effective.
- 23 Les étudiant·es sont invité·es, via leurs professeur·es, à participer au salon de l'automobile biannuel (Autotechnica) et, plus récemment, à la rencontre annuelle de la fédération internationale des expert·es automobiles (FIEA) qui se réunissait à Mons. Ces initiatives sont saluées par le comité, qui note qu'elles donnent la possibilité aux étudiant·es d'appréhender le métier auquel il·elles se destinent de façon différente, de compléter leur formation par un aperçu des nouveautés liées à leur métier, de rencontrer des spécialistes de leur métier et de développer leur carnet d'adresses professionnelles. Le comité note toutefois que ces rencontres sont majoritairement personnel dépendantes, dans la mesure où elles sont organisées par des professeur·es très investi·es et passionné·es, sans délégation ou suppléance pour assurer de façon pérenne la participation à ces évènements.

Bachelier en Automatisation

- 24 Le comité note que les cours d'automatismes sont majoritairement orientés automatismes et semblent peu orientés systèmes. Il apparaît que le programme manque de cours d'automates embarqués. Les étudiant·es les découvrent ainsi lors de leur stage, sans avoir appris préalablement la théorie liée.

25 La logique de séquençage a été améliorée par l'ajustement des cours de programmation pour introduire progressivement les langages utilisés (Java en bloc 1, C# en blocs 2 et 3). Le comité note toutefois que le langage reste trop théorique, avec une pratique timide et un manque d'application, et ce, au détriment de la programmation orientée objet (POO), plus industrielle et donc plus adaptée au monde du travail.

Efficacité et équité des programmes

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 26 Le comité salue la standardisation des outils numériques utilisés. Moodle et Teams sont les deux principaux outils utilisés. Ils semblent bien fonctionner. Ils sont utilisés et connus de toutes les parties prenantes. Pour les personnes qui le souhaitent, des formations continues sont organisées en interne pour les deux outils. Un référent pour les technologies de l'information et de la communication utiles à l'enseignement (TICE) est également à la disposition des équipes pédagogiques et apporte un soutien aux enseignant·es dans différentes matières (utilisation des outils numériques, de l'IA, etc.). Ces initiatives sont de nature à assurer un usage aisément de ces outils par toutes les parties prenantes.
- 27 Les différents départs à la retraite d'enseignant·es des deux bacheliers ont conduit à un renouvellement des équipes pédagogiques depuis la dernière évaluation. L'établissement a veillé à accueillir et à former les nouveaux·elles enseignant·es, afin qu'il·elles répondent aux exigences institutionnelles (révision des fiches UE, des grilles d'évaluation, participation aux réunions, etc.). Ces formations spécifiques données aux nouveaux·elles enseignant·es s'ajoutent aux deux après-midis pédagogiques organisés institutionnellement chaque année pour l'ensemble des enseignant·es des différentes sections. Il est aussi à noter que la direction encourage les enseignant·es à passer le certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES). De manière générale, le comité note que la moitié des enseignant·es engagé·es dans les deux bacheliers disposent d'un titre pédagogique (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, certificat d'aptitudes pédagogiques, CAPAES, etc.). Le corps professoral possède ainsi une analyse du terrain et acquiert petit à petit les capacités à former également. La coordination pédagogique s'est donc fortement renforcée depuis la dernière évaluation, et l'équipe pédagogique est professionnelle et active.
- 28 Le comité salue également le cadre d'études et de travail offert à l'ensemble des parties prenantes de l'IRAM PS. En début d'année, les étudiant·es participent à une séance d'accueil, au cours de laquelle il·elles reçoivent entre autres toutes les informations utiles au bon déroulement de leur formation. Il·elles ont aussi accès à différentes bibliothèques (UMons, HELHa). Ce cadre est propice à la réussite des étudiant·es et à l'enseignement-apprentissage.
- 29 Le comité note une gestion de l'établissement pro-active, unie et bien répartie, malgré le peu de membres sur lesquels la charge repose. Les informations sont centralisées au secrétariat dans un outil (Prosoc), qui permet de gérer aussi bien le corps professoral (absences, etc.) que le corps étudiantin (attestation de formation, dispense pour le chômage, etc.). Les permanences du secrétariat sont connues de toutes les parties prenantes et permettent de répondre aux sollicitations et aux besoins de toute la communauté.

- 30 Le comité souligne que les partenariats que les deux sections entretiennent avec le monde professionnel permettent d'avoir accès à un matériel à jour et utilisé réellement dans l'industrie. Ce système favorise l'équité d'accès à la pratique de tou·tes les étudiant·es, qu'il·elles soient issu·es du milieu ou non.
- 31 Les étudiant·es ont la possibilité d'introduire des demandes de dispense de cours et/ou de stages. Le dispositif de demande de dispenses est formalisé au moyen d'un formulaire ad hoc, permettant différentes formes de validations d'acquis (acquis obtenus lors d'une précédente formation relevant de l'enseignement supérieur, acquis obtenus dans le cadre d'une expérience professionnelle précédente ou actuelle, etc.). Si le dispositif est coordonné par la conseillère à la vie étudiante, il semble toutefois contournable, dans la mesure où les moyens pour soutenir les demandes de dispense sont nombreux (attestation de réussite, passation d'un examen, etc.) et à la discréption de chaque professeur·e (méthodes variables selon les enseignant·es). Cette variabilité rend ainsi le processus peu clair, peu compréhensible pour les différentes parties prenantes et est susceptible de devenir une source de frustration. Par ailleurs, il apparaît que la dispense de stage n'exonère pas les étudiant·es de la rédaction du rapport ad hoc et est vu comme une demi-dispense en raison de cet allègement partiel.
- 32 Les étudiant·es à besoins spécifiques ont également la possibilité d'introduire des demandes d'aménagements raisonnables. Un formulaire de demande d'aménagements est disponible sur le site internet et connu des différentes parties prenantes. Il est accompagné d'un document expliquant les différents aménagements raisonnables envisageables. Cette mise en place permet réellement d'améliorer l'accessibilité de ces études et de les rendre équitables.
- 33 La question du genre n'en est pas une dans cet établissement, dirigé exclusivement par des femmes dynamiques et enthousiastes. Même si elles restent minoritaires dans les bacheliers en Automobile (1 à 3 par an contre une soixantaine d'hommes) et en Automatisation (1 à 3 par an contre une cinquantaine d'hommes), il est bon de souligner qu'elles ne sont pas totalement absentes. Un plan d'égalité de genre est en cours de rédaction pour renforcer l'atout de cet établissement.
- 34 Le comité relève un frein, qui dépasse le contexte institutionnel. Les étudiant·es qui travaillent en parallèle de leurs études ont la possibilité de demander des congés d'éducation payés. Il apparaît toutefois que ces congés d'éducation payés ne peuvent être pris que pour les jours de cours et ne sont pas applicables pour les périodes de stage. Cette restriction est préjudiciable pour les étudiant·es en emploi, qui se voient dans l'obligation de poser leurs congés annuels pour effectuer leurs stages. Il·elles ne peuvent dès lors plus profiter de leurs congés pour se reposer.

RECOMMANDATIONS

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 1 Créer institutionnellement une base de contact alumni pour les solliciter régulièrement et les faire participer plus activement à la vie de l'établissement et à l'organisation des programmes (par exemple, avis sur l'agencement des cours, etc.).
- 2 Centraliser les coordonnées des partenariats avec le monde professionnel, notamment en les intégrant et en les formalisant dans la base de données OODOO en cours de création et devant être alimentée par tou·tes les enseignant·es et partagée entre eux·illes.

- 3 Développer la mobilité étudiante dans la mesure du possible.
- 4 Favoriser les partages de pratiques entre enseignant·es.
- 5 Augmenter les possibilités d'hybridation des cours plus théoriques, afin d'alléger certaines semaines (alternance présentiel/distanciel).
- 6 Réduire l'effet de méritocratie dans la recherche de stage, en améliorant le suivi des étudiant·es hors du domaine d'emploi et en augmentant la visibilité de la liste de lieux de stage à disposition en cas de recherche infructueuse.
- 7 Rendre plus systématique la visite des promoteur·rices aux stagiaires, notamment lors de durée de stage plus longue.
- 8 Revoir le canevas du rapport de stage, afin d'y intégrer des informations relatives à la forme du rapport attendue (en complément du fond déjà décrit).
- 9 Continuer la démarche entamée de soutien et d'accompagnement renforcé de l'EI pour les étudiant·es, afin d'éviter les abandons.
- 10 Poursuivre la réflexion menée sur l'EI, afin que l'EI puisse être envisagée dans une logique de continuité graduée d'apprentissage et non comme un rempart infranchissable pour les étudiant·es.
- 11 Participer à des projets collaboratifs, afin d'augmenter l'adhésion des étudiant·es et de donner du sens aux apprentissages.
- 12 Homogénéiser le processus de dispense de cours et de stage et s'assurer qu'il apparaisse de façon claire pour les différentes parties prenantes.

Bachelier en Automobile

- 13 Revoir l'agencement des cours et des stages, afin que les étudiant·es aient acquis l'ensemble des connaissances nécessaires avant d'aller en stage.
- 14 Établir formellement une liste des salons, des rencontres, des visites, etc. auxquel·les participent les étudiant·es et les enseignant·es de la section, afin que les sollicitations ne soient plus personnel dépendantes, mais qu'elles soient largement connues et diffusées au sein de l'établissement.

Bachelier en Automatisation

- 15 Augmenter les cours d'automatisme orientés systèmes (instrumentation, capteurs, etc.) pour une meilleure applicabilité dans l'automatisme industriel.
- 16 Essayer, autant que faire se peut, de développer encore davantage la programmation orientée objet (POO).

Critère Qualité

L'entité/l'établissement s'est engagé dans une démarche qualité au service de l'amélioration continue de son programme/cluster. Sa démarche témoigne de choix motivés, notamment en regard des évaluations internes et externes. Elle est adaptée à ses objectifs, sa culture qualité et son contexte. Elle est explicite, s'appuie sur des processus, procédures et des outils identifiés dont un plan d'action et intègre la participation des parties prenantes, internes et externes à l'entité/l'établissement.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement, caractère explicite et pérenne

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 1 La démarche d'amélioration continue repose principalement sur la coordinatrice qualité institutionnelle (CQ), également secrétaire-éducatrice de l'établissement, et sur les coordinateur·rices de chaque section. Depuis la précédente évaluation, les coordinateur·rices pédagogiques ont été remplacé·es par les coordinateur·rices de section, dont le rôle et l'implication apparaissent plus en adéquation avec le fonctionnement de l'établissement. Les coordinateur·rices de section ne remplissent aucune fonction hiérarchique. Il·elles participent aux journées portes ouvertes de l'établissement et entretiennent des contacts privilégiés avec les étudiant·es, qu'il·elles voient régulièrement et dont il·elles peuvent facilement recueillir les difficultés et problèmes éventuels. Il·elles jouent le rôle de relais entre les différentes parties prenantes de leur section : à la fois entre les étudiant·es, entre les étudiant·es et le corps enseignant, entre les différent·es chargé·es de cours et entre les étudiant·es, les enseignant·es et la direction de l'établissement.
- 2 La démarche d'amélioration continue est ponctuée par différentes réunions organisées tout au long de l'année. Les réunions d'équipe (2x/mois), les réunions de section (2x/an), les réunions de rentrée académique (2x/an) et les réunions de coordination de section (2x/an) sont lissées sur l'année. La plupart d'entre elles sont organisées en comodalité, afin de donner la possibilité à tou·tes les membres invité·es d'y participer. Les différentes réunions font l'objet de procès-verbaux (PV), dont la diffusion aux parties prenantes apparaît toutefois aux yeux du comité peu homogène. Certains PV sont déposés dans des espaces prévus à cet effet sur la plateforme Moodle, tandis que d'autres sont envoyés par mail aux participant·es des réunions. Cette variabilité est susceptible de nuire à la transparence et à la diffusion des décisions qui y sont prises. De la même manière, il apparaît que les personnes invitées aux réunions de section ne semblent pas toujours les mêmes selon les sections considérées. Dans certaines sections, les délégué·es étudiant·es participent aux réunions, tandis que, dans d'autres sections, il·elles ne sont pas convié·es. Cette variabilité interroge à nouveau la gestion transversale des réunions et de leur suivi.

- 3 De manière générale, la démarche qualité reste informelle, mais est fonctionnelle. L'établissement tourne correctement, les informations sont transmises, mais elles ne le sont pas nécessairement par écrit, ce qui peut nuire à leur traçabilité. Tous les documents utiles pour tous les corps sont disponibles, connus, mais sont peu exploités, dans la mesure où les consultations ne sont pas forcément systématiques.
- 4 Le règlement d'ordre intérieur (ROI) a été mis à jour avec le plan d'accompagnement des étudiant·es et est disponible directement sur le site internet. Ces documents participent à la démarche qualité de l'établissement.
- 5 Le dossier d'avancement a été rédigé par la CQ et par la direction, puis diffusé largement avec un retour demandé des différents corps. Cependant, la démarche qualité semble rester encore trop dépendante des sollicitations liées aux évaluations de l'AEQES. Pour exemple, le plan d'action institutionnel a été mis à jour pour l'évaluation avec une diffusion large, mais ne semble pas être revu régulièrement dans une séance ad hoc.
- 6 Les évaluations des enseignements par les étudiant·es (EEE) font l'objet d'une réflexion. Initialement distribués au format papier, les formulaires EEE ont ensuite été numérisés au moyen de l'outil Google Forms. Le taux de réponses apparaît toutefois très faible et empêche tout suivi pertinent des résultats. Une réflexion est actuellement en cours, afin de trouver une méthode favorisant l'adhésion de la communauté étudiante. Les formulaires EEE pourraient être remplacés par deux réunions annuelles, organisées en présentiel et invitant les étudiant·es à échanger de façon ouverte sur leur programme de formation, sur ses points forts et sur les points demandant à faire l'objet d'améliorations. Le comité soutient la mise en place de ces réunions, à condition qu'elles s'accompagnent de verbatim sur lequel la direction pourra s'appuyer et qu'elles donnent la possibilité aux étudiant·es de s'exprimer librement et en toute confiance.
- 7 Outre les EEE, l'établissement s'est engagé dans le suivi de différentes données chiffrées utiles au pilotage de ses programmes. Il a notamment commencé un travail d'analyse des abandons de ses étudiant·es. Ce travail apparaît intéressant, dans la mesure où les résultats devraient permettre d'identifier les raisons pour lesquelles les étudiant·es mettent parfois un terme à leur parcours de formation et de mettre en place des actions afin de mitiger les taux actuels d'abandons. Cette démarche n'est pas commune et est à souligner, dans la mesure où elle témoigne de l'intérêt que porte l'établissement à ses étudiant·es et à leur réussite.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 8 Le projet d'établissement formalise les missions, la vision et les valeurs que se donne l'IRAM PS. Il est décliné en un plan d'action institutionnel, dans lequel sont repris les objectifs transversaux aux différentes sections de l'établissement et les axes stratégiques institutionnels. Le plan d'action institutionnel répond aux axes définis dans le projet d'établissement et apparaît plus pragmatique pour répondre aux besoins de l'établissement, dans la mesure où il est décliné en objectifs, en actions et en indicateurs. Y figurent également maintenant des échéances, manquantes lors de la dernière expertise.

- 9 Les plans d'actions des sections ne sont pas construits comme le plan stratégique de l'établissement. Ce dernier est composé de quatre axes en annexe, alors que trois axes sont décrits dans le dossier d'avancement sous le paragraphe dédié. De plus, le plan d'action du bachelier en Automobile possède trois axes, différents du plan stratégique, et le plan d'action du bachelier en Automatisation n'en possède que deux. Le comité s'interroge sur ces différences. Il constate également que les échéances du plan stratégique sont toutes échues, avec non pas des indicateurs mais des résultats escomptés ainsi qualitatifs et non quantitatifs.
- 10 Des liens manifestes apparaissent entre les analyses SWOT institutionnelles ou liées aux cursus et les différents plans d'action. Ces liens invitent à penser que la démarche qualité est travaillée et fait l'objet d'une attention particulière.

Culture qualité et adéquation aux valeurs

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 11 La communication interne à l'établissement semble bien fonctionner. Elle repose sur différents outils : Teams, Moodle, écran informatif à l'accueil, mails envoyés aux parties prenantes utiles, site web. Il manque toutefois un formalisme, car l'envoi des informations n'est pas systématique pour les parties prenantes. La communication orale reste prédominante et donc informelle.
- 12 La culture qualité ainsi que l'adéquation aux valeurs portées par l'établissement est présente chez les différentes parties prenantes de l'établissement. La gouvernance est participative via les coordinateur-trices de section, qui favorisent une communication structurée et cohérente vis-à-vis des partenaires externes.

Implication des parties prenantes

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 13 Le projet d'établissement a été réalisé collégialement. Cette méthodologie permet de faire adhérer le maximum de personnes à l'évolution de l'établissement et de favoriser la mise en place d'une démarche à la fois top-down et bottom-up. La priorité des objectifs est ainsi connue de toutes et tous, et les équipes avancent dans la même direction avec les mêmes priorités.
- 14 Si les alumni sont sollicité·es pour participer aux jurys des EI, il·elles ne sont pas impliqué·es dans le pilotage des deux programmes via des retours formels sur des éventuelles évolutions, des avis, des sollicitations pour faire des conférences ou séminaires. Leur présence et expérience sont faiblement sollicitées pour créer une émulsion avec les promotions en cours.

- 15 Les étudiant·es participent de manière informelle à la démarche qualité, dans la mesure où il·elles communiquent principalement oralement auprès des personnes pertinentes et où leurs retours ne font l'objet d'aucune trace écrite. Il·elles participent toutefois à la démarche, en élisant leur délégué·e. Les délégué·es participent aux réunions de section, où il·elles sont invité·es à représenter la voix des étudiant·es de leur section et dont les comptes rendus doivent être diffusés à toute la communauté estudiantine. Le comité note toutefois que toutes les sections ne comptent pas à l'heure actuelle de délégué·e étudiant·e, ce qui entraîne un manque de représentativité, voire un manque d'implication du corps estudiantin dans la démarche.
- 16 La participation des parties prenantes externes à la démarche qualité est considérée à l'heure actuelle comme timide, dans la mesure où elle se limite principalement aux alumni et aux contacts réalisés lors des stages et des EI. La direction semble consciente de cette faiblesse, étant donné que des actions liées sont prévues dans le plan d'action actualisé. Menées à bien, ces actions devraient permettre d'intégrer et de faire participer plus largement les parties prenantes externes à la vie de l'établissement (jury, focus groups, etc.).

RECOMMANDATIONS

Bacheliers en Automobile et en Automatisation

- 1 Diffuser les PV des différentes réunions réalisées tout au long de l'année de manière transversale et sur un espace commun, afin qu'ils soient disponibles en tout temps et qu'ils ne dépendent plus des mails.
- 2 Intégrer systématiquement le corps étudiant aux réunions de section via les délégué·es étudiant·es et diffuser les PV des réunions de section à l'ensemble des étudiant·es, afin qu'il·elles puissent adhérer aux améliorations apportées à leur programme de formation et à la démarche qualité.
- 3 Formaliser davantage toutes les actions afin d'avoir une traçabilité des décisions et des informations transmises.
- 4 Cartographier tous les documents disponibles, afin de faciliter leur utilisation.
- 5 Instaurer un calendrier invitant à mettre en œuvre de façon régulière des actions qualité (mise à jour commune des plans d'action, SWOT, etc.) et à rendre visible le suivi des actions entreprises, afin de rendre la démarche qualité moins « évaluation dépendante ».
- 6 Poursuivre la réflexion menée sur la mise en place des EEE et sur l'analyse de leurs résultats.
- 7 Solliciter les alumni pour qu'il·elles participent à la vie de l'établissement.
- 8 Institutionnaliser et systématiser le rôle de délégué·e de classe.
- 9 Développer des relations pérennes avec les parties prenantes externes pour qu'elles participent plus activement à la vie de l'établissement et de ses formations.

Conclusion

L'établissement se distingue par une bonne interaction entre la direction, les enseignant·es et les étudiant·es, même si ces interactions restent orales et donc informelles. Cette approche favorise une dynamique de collaboration et d'accompagnement, qui constitue un atout pour l'équipe, dynamique et unie pour la qualité de l'enseignement. Le comité a rencontré des personnes investies et fières de leur établissement.

La situation géographique de l'établissement et sa capacité à donner des cours en horaire décalé constituent un atout indéniable pour augmenter les partenariats nécessaires à la qualité des formations et pour attirer des étudiant·es motivé·es. Le corps professoral reste très professionnel et expert. Une remodulation de l'agencement des programmes dans les deux cursus et l'augmentation de l'hybridation, voire l'accessibilité à la comodalité pour les cours, permettront d'atteindre un niveau élevé d'attente.

L'exercice d'évaluation est maîtrisé, en adéquation avec le projet d'établissement et son plan d'action institutionnel. Il mériterait cependant d'être plus investi par toutes les parties prenantes. La qualité reste malheureusement abstraite pour beaucoup d'entre elles, de sorte qu'une communication claire et réaliste sur ce qu'est la qualité, sur ses atouts permettrait probablement à toutes et tous de leur faire prendre conscience qu'il·elles font continuellement de la qualité, le plus souvent sans en avoir conscience, et de les entraîner dans la démarche d'amélioration continue. À ce titre, la création de la fonction de coordinateur·es de section apparaît pertinente par les liens qu'il·elles créent grâce à leur proximité avec les étudiant·es et leur rôle de relais avec leurs collègues et la direction.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Électricité et mécanique
2024-2025

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

- ✓ L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

| Partie du rapport | Observation de fond |
|-------------------|---------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Nom, fonction, date et signature
de l'autorité académique dont
dépend l'entité

Béatrice Waterlot
directrice
18/06/25

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Waterlot'.

Nom, date et signature du
coordonnateur·rice de
l'autoévaluation

Valeria LAI
Coordonnatrice qualité

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'LAI'.